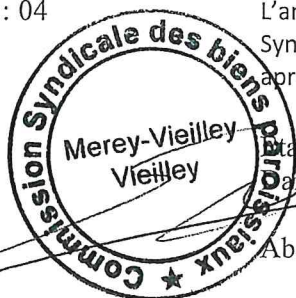


SÉANCE DU 06 JANVIER 2021

Nombre de conseillers : 04
En exercice : 04
Présents : 04
A délibéré : 04
Convocation du :
30 décembre 2020



L'an deux mille vingt et un, les six janvier à dix-sept heures trente, la Commission Syndicale de Mérey-Vieilley/Vieilley s'est réunie au lieu habituel de ses séances, après convocation légale sous la présidence de Monsieur *Damien LIARD*.

Secrétaire de séance :
Damien LIARD

étaient présents Mrs Philippe PERNOT, Jean LAMIRAL, Franck RACLOT,
Damien LIARD.

Absent non excusé : /

Affichée le 07 janvier 2021
Reçue en préfecture et
Certifiée exécutoire le 07 janvier 2021

Validation réunion de conseil du 16 décembre 2020

01 OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

- Section **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**, chapitre 16, article 1641, emprunts :
Ajouter 55,20 €.
- **Approuvé à la majorité des membres présents.**

02 OBJET : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRIMITIF 2020.

- Section **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** :
- Chapitre 011, article 61558, entretien autres biens mobiliers : débiter 1290 €.
- Chapitre 012, article 6218, personnes extérieures mises à disposition : créditer 946 €
- Chapitre 67, article 6718, charges exceptionnelles : créditer 344 €
- **Approuvé à la majorité des membres présents.**

Préfecture du Doubs

Fait et délibéré le 06 janvier 2021

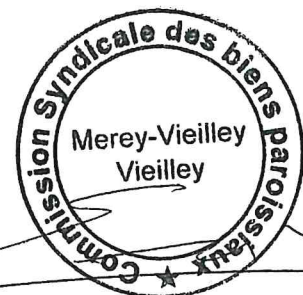
Ont signé au registre tous les membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 45.



Reçu le - 4 MARS 2021

Contrôle de légalité



Philippe PERNOT

Jean LAMIRAL

Franck RACLOT

Damien LIARD